



Entrées de l'école élémentaire



L'entrée de l'école élémentaire est située rue Antonin Perrin (portails central et sud).

Les enfants d'élémentaire ayant un frère ou une sœur à l'école maternelle ont la possibilité à 8h20 et à 13h50 d'entrer par le portail de la cour maternelle. Pour cela, les parents doivent faire une demande de « pass » à l'aide du formulaire ci-dessous. L'entrée ne sera pas possible sans la présentation de ce pass. En cas de retard, les élèves devront obligatoirement passer par le portail de la rue Antonin Perrin. Les élèves d'élémentaire qui doivent aller chercher leur frère ou sœur en maternelle pourront le faire à condition que les parents aient formulé la demande ci-dessous.

Coupon à découper et à rendre à l'enseignant de votre enfant si vous avez besoin d'un pass.



Enfant concerné par la demande de pass (**faire une demande par enfant**) :

Nom :

Prénom :

Niveau :

Enfant(s) scolarisé(s) à l'école maternelle justifiant la demande de pass :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Classe :

Classe :

Cocher la ou les cases souhaitées

Je demande que mon enfant puisse entrer par l'école maternelle à 8h20 et 13h50.

Je demande que mon enfant puisse sortir par l'école maternelle à 11h50 ou 15h50

⇒ je joins à cette demande une photo d'identité récente de mon enfant pour que le pass soit établi

⇒ J'ai bien noté que tant que le pass n'a pas été remis à mon enfant, il ne peut pas entrer par le portail de l'école maternelle.

Fait à, le

Signature :